

# GRAND CHANTIER DE DÉMOLITION DANS LES FISCALITÉS IMMOBILIÈRES, LES BRIGADES FI DFE, LES CELLULES CSP

Début 2013 : la DGFIP engage en catimini des tests de pôles patrimoniaux contrôle corrélé revenus / patrimoine.  
Été 2013 : exit les tests, Bruno BEZARD lance à grand renfort de communication sa Démarche Stratégique, et met à la disposition des directions locales ses « boîtes à outils » !

La CGT Finances Publiques a déniché le panneau du futur chantier :

## PERMIS DE DÉMOLIR

**N° DE PERMIS :** ..... « Une stratégie de confiance » - La démarche Stratégique de la DGFIP (52 pages, 07/2013)

**DURÉE DES TRAVAUX :** ..... 2013 à 2018

**BÉNÉFICIAIRES :** ..... Milieux financiers, Pigeons, les plus aisés... **mais pas les agents !**

**MAÎTRE D'OEUVRE :** ..... DDFIP/DRFIP

**SURFACE À DÉMOLIR :** ..... 170 FI, 193 FI élargies et 73 BFI

**COÛT DES TRAVAUX :** ..... Suppressions d'emploi-dégradation des conditions de travail – diminution des budgets - détérioration du contrôle fiscal et du service public-inéquité fiscale -destruction du maillage territorial

**NATURE DES TRAVAUX :** ..... \*Pôles de compétence spécialisés dans le contrôle patrimonial (pages 11, 35 et 45) **Exit le maillage territorial et disparition des missions de gestion dans les FI = généralisation de la relance des successions par les SPF/enregistrement et de la gestion ISF par les SIP !**



Pilotage et articulation du contrôle fiscal au niveau interrégional (p 11 )  
**Danger Régionalisation !**

\* Fusion de services identiques implantés sur le même site (ex SIP)  
(p 45 )**suppressions d'emploi !!!**

\*Accent sur les enjeux les plus forts grâce aux outils informatiques d'analyse-risque (p 40) **Ah bon?! PATRIM, BNDP ??...**  
**mal alimentés par FIDJI et MOOREA !**

**LE DOSSIER PEUT ÊTRE CONSULTÉ :** ..... en exigeant la convocation de CTL et CHSCT dans les DDFIP/DRFIP

**DROIT DE RECOURS :** ..... la mobilisation des agents pour obtenir l'abandon de la démarche stratégique.

**Face à cette entreprise de démolition, la CGT Finances Publiques exige donc l'ouverture de négociations sur l'ensemble des contentieux revendicatifs figurant dans la plate-forme unitaire DGFIP et la mise en place d'un plan d'urgence pour notre administration.**